



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE VAULX

PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N° 1

PLAN DE ZONAGE - PARTIE SUD
1/2 500 °

LEGENDE

- UA** Zone urbaine dense
- UB** Zone urbaine peu dense
- UBp** Zone urbaine peu dense paysagère
- AUa** Zone à urbaniser à vocation dense
- AU** Zone à urbaniser
- A** Zone agricole
- Ap** Zone agricole paysagère
- Nf** Zone naturelle et forestière
- N** Zone naturelle
- Nc** Zone naturelle Captage d'eau potable
- Nh** Zone naturelle humide
- Ns** Zone naturelle prairie sèche
- Nz** Zone naturelle ZNIEFF
- Nig** Zone naturelle d'intérêt général
- Nu** Zone naturelle Taille et capacité d'accueil limitées

Emplacements Réservés

Liste des Emplacements Réservés
Au titre de l'article L.123-1-8 du Code de l'Urbanisme

N°	Nature du projet	Maître d'Ouvrage
ER1	Espace public devant le restaurant	Commune
ER2	Elargissement à 5 m du chemin du Bidet qui mène à la STEP	Commune
ER3	Elargissement à 9,5 m de la RD3 sur tout le territoire communal (en dehors du Chef-lieu)	Département

Article L.123-2-d du code de l'urbanisme (servitude de mixité sociale)

Espace boisé classé
(art. L.130-1 du code de l'urbanisme)

Espace boisé sensible
(art. L.123-1-7° du code de l'urbanisme)

Bâtiment à valeur patrimoniale et architecturale
Changement de destination permis
(art. L.123-3-1 du code de l'urbanisme)

Secteur où s'applique le permis de démolir

Bâtiment d'élevage agricole

OA1 Orientation d'Aménagement
avec n° de référence

Cône de vue
(art. L. 123-1-7° du code de l'urbanisme)

<p style="font-size: 8px; margin: 0;">ENQUÊTE PUBLIQUE Vu pour être annexé à l'arrêté du</p>	<p style="font-size: 8px; margin: 0;">APPROBATION Vu pour être annexé à la délibération du</p>
--	--